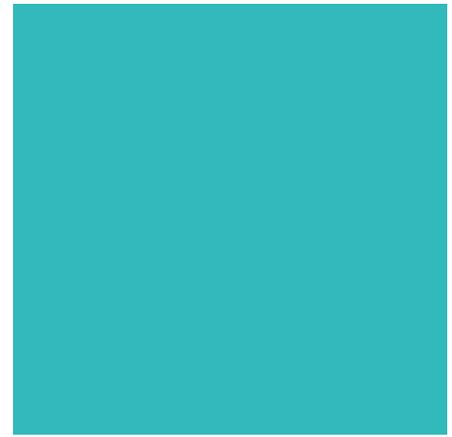




Communes de
FONTAINEBLEAU & AVON
DÉPARTEMENT DE LA SEINE-ET-MARNE

Plan Local d'Urbanisme

Révision Allégée n°4



Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil
communautaire du
26.09.2024 arrêtant le projet
de révision allégée n°4 du
PLU de Fontainebleau-Avon

Le Président,
Pascal GOUHOURY



Accusé de réception en préfecture
077-200072348-20241003-2024-160-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2024

Communauté d'agglomération

Pièces de la révision allégée n°4

Repérables par le sigle [RA4] sur la première page

1. Notice de présentation
2. Evaluation environnementale
2bis. Résumé non technique
3. Bilan de la concertation

Pièces du PLU modifiées par la procédure de révision allégée n°4

OAP

Règlement

Zonage

Plan Ouest

Plan des zones agglomérées

Accusé de réception en préfecture
077-200072346-20241003-2024-160-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2024